

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016 À 18 HEURES 30

N° 1 - 20 / 2016 : INTÉGRATION DE L'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE L'IMMEUBLE DE LA CAISSE PRIMAIRE DE L'ASSURANCE MALADIE - RUE ÉMILE COUZIGNE - COMMUNE D'ALBI

L'An Deux Mille Seize, le 18 février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 18 février 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Bruno LAILHEUGUE Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir de Claude LECOMTE), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Najat DELPEYRAT (pouvoir de Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir de Michel MARTY), Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres excusés :

~~**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO, Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Emmanuelle PIERRY, Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Stéphane BARDY,~~

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 45

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 18 FÉVRIER 2016

N° 1 - 20 / 2016 : INTÉGRATION DE L'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE L'IMMEUBLE DE LA CAISSE PRIMAIRE DE L'ASSURANCE MALADIE - RUE ÉMILE COUZIGNÉ - COMMUNE D'ALBI

Pilote : Hydraulique / Assainissement

Autres services concernés par le présent rapport : Eclairage Public - Direction Générale des Services
Affaires générales, juridiques et marchés publics

Madame Delphine DESHAIES-GALINIÉ, rapporteur,

Par délibération du 26 mars 2013, les membres du Conseil Communautaire ont arrêté la procédure de transfert des réseaux et équipements de compétence communautaire des lotissements au patrimoine communautaire.

Le conseil municipal d'Albi a délibéré en date du 15 février 2016 en faveur du transfert de l'aménagement autour de l'immeuble de la caisse primaire d'assurance maladie situé rue Emile Couzigné dans le domaine public communal. Cette voirie est mise à disposition de la communauté d'agglomération dès son intégration dans le domaine public communal. Il convient en parallèle de délibérer en conseil communautaire l'intégration des ouvrages d'assainissement et d'éclairage public au patrimoine communautaire, l'ensemble des plans de récolement, notices de fonctionnement et tests de conformité ayant été fournis aux services communautaires.

Je vous propose donc d'accepter l'intégration au domaine public communautaire des réseaux d'assainissement et des réseaux d'éclairage public de cet aménagement suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception ci-annexés.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil communautaire du 26 mars 2013 approuvant la procédure de transfert des réseaux et équipements publics des lotissements,

VU la délibération du conseil municipal d'Albi du 15 février 2016 approuvant le transfert de l'aménagement autour de l'immeuble de la caisse primaire d'assurance maladie situé rue Emile Couzigné dans le domaine public communal.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

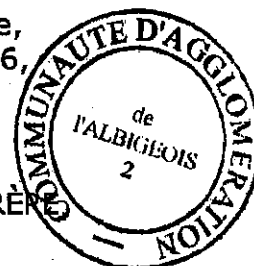
APPROUVE l'intégration au domaine public communautaire des ouvrages d'assainissement et d'éclairage public de l'aménagement autour de l'immeuble de la caisse primaire d'assurance maladie situé rue Emile Couzigné commune d'Albi suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception ci-annexés.

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à effectuer toutes les démarches administratives subséquentes.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 février 2016,

Le président,

Philippe BONNECARRÉ





Procès-verbal de réception des ouvrages assainissement

Opération : Caisse Primaire d'Assurance Maladie – COMMUNE D'ALBI

PREAMBULE

L'opération d'aménagement de la zone autour de l'immeuble de la caisse primaire d'assurance maladie, situé rue Emile Couzigné à Albi a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Sud Investissement (GSI) représenté par monsieur Bertrand Guilhem.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne, un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux pluviales ont été créés.

Ces ouvrages n'ont pas vocation à rester durablement du domaine privé de GSI. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

L'aménageur, GSI, représenté par monsieur Bertrand Guilhem, gérant

La communauté d'agglomération de l'Albigeois représentée pour son service assainissement par Monsieur Pierre DOAT, vice-président délégué à l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 198 m de canalisation PVC diamètre 200 mm, 8 regards de visite, 2 branchements individuels

- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 105 m de canalisation en béton diamètre 400 mm, 62 m de canalisation en béton diamètre 500 mm, 7 grilles avaloirs, 2 branchements individuels, 9 regards de visite

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution des marchés suivants :

Assainissement : Entreprise LACLAU TP – Route de Graulhet 81600 BRENS

Date de réception : 24 novembre 2014

Documents fournis : plan de récolement EU/EP (dwg), passage caméra EU/EP, tests d'étanchéité EU.

C – REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages GSI, représenté par monsieur Bertrand Guilhem est constatée
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages réalisés
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité, ainsi que du respect par les propriétaires de la servitude de non aedificandi.

Fait à *Albi*, le *18/4/15*

Fait à Albi, le

Pour GSI

Pour le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Bertrand GUILHEM

Le vice - président délégué à l'assainissement
Pierre DOAT

GRAND SUD INVESTISSEMENTS
G.S.I.

7, boulevard Carnot
81000 ALBI
RCS ALBI 521 285 221
Fax 05 63 80 24 88
grand-sud-investissements@wanadoo.fr





Contrôle préalable à l'intégration d'équipements éclairage public au domaine public communautaire

Localisation : rue Emile Couzigné - Albi

Nom de l'opération : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Date de création : octobre 2015

Installateur : LACLAU

Propriétaire actuel : CPAM

Contrôle effectué le : 18/11/2015

Par : Service éclairage public de l'agglomération : Madame Cécile MASSOL

A Documents remis :

- Plan de recollement en format papier
- Plan de recollement en format dwg
- conformité des plans de recollement oui non
- Dossier des ouvrages exécutés
- Numéro de point de livraison : raccordement sur réseau EP existant
- Attestation du Consuel : raccordement sur réseau EP existant
- Examen de l'installation par un bureau de contrôle

B État des lieux de l'installation :

Caractéristiques générales des candélabres :

Les luminaires sont au nombre de 8 , de type DYANA 1 de chez THORN. Ils sont équipés de lampes sodium haute pression 150W.

Les mâts sont en acier cylindro conique d RAL 7043.

Les candélabres sont positionnés sur trottoir ou en espaces verts.

L'état visuel des luminaires et des mâts est bon.

C Remarques:

RAS

D Avis relatif à l'intégration de l'installation au bien communautaire :

- Favorable Favorable sous réserves (cf. remarques) Défavorable

Le président

Philippe BONNECARRERE